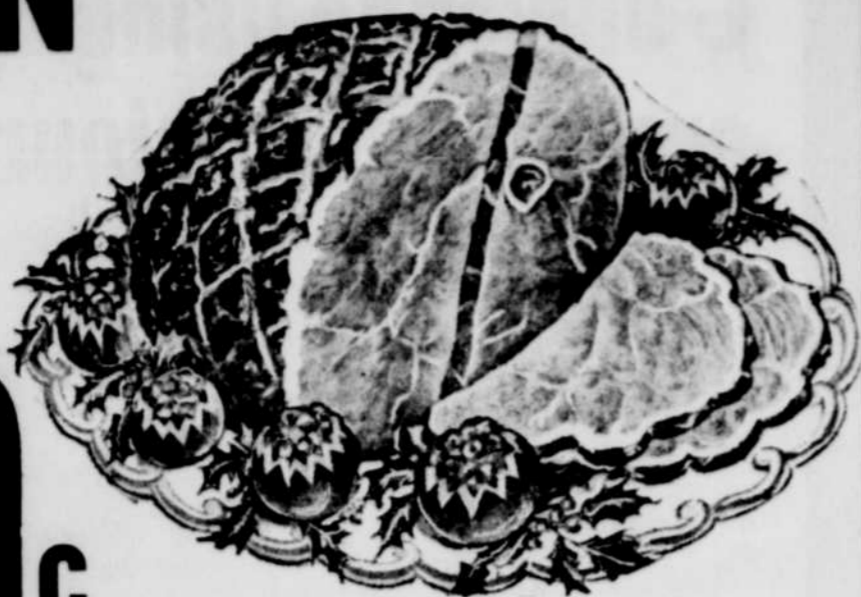


JAMBON

dans l'épaule, maigre, sans jarret
marque Legrade



LB **49**¢

GIGOT D'AGNEAU jeune et tendre complet ou demi LB.	59 ¢
ROTI DE COTES DE BOEUF tendre et juteux boeuf de marque rouge ou bleu LB	99 ¢
BIFTECK MINUTE juteux, sans perte, boeuf de marque rouge ou bleu, lb	1 29
VIANDE HACHE frais et maigre pour vos tourtières, lb	49 ¢
CRETONS frais, marque Martin, cont. 12 on.	59 ¢
SMOKED MEAT pour de délicieux sandwich marque Martin, pag 2 on.	4 79

SHORTENING DOMESTIC

RABAIS DE 7¢
BOITE 2 1/2 LBS

89¢

(Economisez 16¢)

CORNICHONS DILL **3** 85¢
Polski Ogorki, ou Kosher, Heinz
pot 16 on.

JUS DE TOMATE **6** 89¢
Libby, surchoix
bte 20 on.

CEREALES TINTIN **39**¢
de Quaker
pag 7 1/2 on.

MELANGES A GATEAUX

Duncan Hines, blanc - chocolat - marbre
PAQUET 19 ONCES

39¢

(Economisez 10¢)

CORNICHONS HEINZ **3** 85¢
sucrés melangés ou Bread
& Butter. Pot 16 on.

NIBLETS **4** 89¢
blé d'inde de grains entiers
bte 12 on.

COFFEE MATE **49**¢
crème en poudre instantanée
pot 6 on.

OILVES FARCIES **69**¢
Manzanilla Coronation (olives
cocktail pot 20 on. 59¢)
Pot 15 on.

BLE D'INDE CRE-MEUX **5** 89¢
Red & White
bte 19 on.

FROMAGE CANADIEN **69**¢
tranche, Kraft
pag 1 lb

OLIVES QUEEN NON FARCIES **69**¢
Coronation (pot 20 on. 89¢)
Pot 15 on.

POIS ET CAROTTES **5** 89¢
La Ferlandière, de choix
bte 19 on.

PAPIER ALUMINIUM **33**¢
Reynold's, largeur 12 pouces
roul. 25 pi.

KETCHUP **43**¢
AUX TOMATES, vertes (24 on.)
ou rouges (16 on.) Habitant, pot

MACEDOINE **5** 79¢
Raymond, de choix
bte 19 on.

PAPIER DE TOILETTE **6** 89¢
Delsey, couleurs assorties
roul.

PETITS CORNICHONS **51**¢
sucrés, McLarens. Pot 15 on.

FARINE FIVE ROSES **73**¢
à tout usage
sac 7 lbs

NETTOYEUR LIQUIDE **89**¢
Ajax ammonia. Bout. 32 on.

BREUVAGES **3** \$1 00
AUX FRUITS. Del Monte, saveurs:
orange - raisin - fruit punch
bte 48 on.

NESTLE QUIK **89**¢
chocolat instantané
bte 2 lbs

EAU DE JAVEL **47**¢
Chanteclerc. Cruche 128 on.

MIR

détergent liquide pour la vaisselle
BOUT. 24 ONCES

2 69¢

(Economisez 21¢)



NOTRE CADEAU DES FETES... DES BAS PRIX

Prix en vigueur du 13 au 16 décembre 1967.

BANANES

Variété Cabanita, dorées,
muries à point. Catégorie Canada No 1



LB **9**¢

POMMES

McIntosh du Québec
Catégorie Canada No 1. Sac 10 lbs

59¢

LAITUE

De Californie
Cat. Canada No. 1
Grosueur: 24

4 45¢

NAVETS

Culture du Québec
Frais et tendre
Cat. Canada No. 1

LB **5**¢

CAFE MOULU

ROUGE & BLANC
SAC 1 LB.

73¢

(Economisez 12¢)



(Photo J.P.C.)

LE DR GASTON RODRIGUE, directeur médical de l'hôpital Ste-Croix vient d'être désigné par le conseil d'administration de l'institution, comme directeur général, en remplacement de la R. Soeur Jacqueline Lacroix, qui occupait cette charge depuis les cinq dernières années. Elle vient d'être assignée directrice financière de la communauté des Soeurs Grises à la maison-mère de Montréal.

La nomination du Dr Rodrigue a été rendue officielle lundi matin à l'issue d'une réunion du conseil d'administration à laquelle assistaient le président, M. Lucien Morissette, maire de Drummondville-Sud, la R. Soeur Jacqueline Lacroix et la R. Soeur Rachel Tourigny, supérieure provinciale des Soeurs Grises.

Le ministère de l'Éducation décide de ne pas la louer L'ancienne usine Eagle Pencil appartient toujours à la cité

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La dernière séance régulière du conseil avant la Fête de Noël, a été de courte durée lundi soir, puisqu'en moins d'une heure tout le travail avait été expédié, probablement à cause du fait que les édiles avaient été retenus durant toute la journée à la discussion des problèmes municipaux.

Des le début de la séance, après lecture de la correspondance, le greffier fit part d'une lettre du directeur général des études, M. Louis-Philippe Bedard, relativement à la décision du ministère de l'Éducation de ne pas donner suite au projet de bail négocié avec la cité pour la location de l'ancienne usine de l'Eagle Pencil par la régionale St-François pour une période de trois ans.

Dans une lettre adressée par M. Jean-Charles Bernatchez au directeur des études, celui-ci déclare que le ministère de l'Éducation mettra des ateliers à la disposition des élèves de l'initiation au travail dès septembre prochain dans l'école des Métiers, et qu'un centre d'administration pourra être aménagé sur le campus St-Pierre, ce qui supprime deux besoins prioritaires de la Régionale.

Devant cette décision du ministère les membres du conseil parurent un peu surpris, après les démarches entreprises pour donner la préférence à la Régionale, avant même que dans l'obligation de refuser la location des lieux à deux compagnies qui semblaient intéressées à occuper les locaux.

Le maire fit part qu'il y aurait peut-être possibilité de contacter à nouveau ces deux industriels et de reprendre les pourparlers, quoique ces derniers n'accepteraient peut-être pas un bail de trois ans comme il en était question avec la commission scolaire.

Camionneurs
Des représentants de l'Association des camionneurs de la ville, chargés de l'enlèvement de la neige dans les rues de la cité, ont fait une demande au conseil pour obtenir une augmentation de salaire de quatre sous la verge, soit 21 sous au lieu de 17 tel qu'actuellement prévient les nombreuses augmentations des matériaux. Après discussion à l'amiable, ils acceptèrent les offres du conseil qui a consenti une augmentation de deux sous au lieu de quatre.

Technico
Il fut question il y a déjà plusieurs semaines, de la construction de la salle de Technico sur le boulevard Lemire. Le conseil s'est déclaré favorable au projet en attendant que le ministère accorde son approbation, ce qui est attendu incessamment.

Drummond Raceway
Le promoteur de courses de stock cars a fait part au conseil qu'il était prêt à commencer la construction d'une nouvelle estrade sur le chemin de St-Marc-Jacques et qu'il aimerait savoir où en sont rendus les pourparlers à cet effet.

On se souvient que la plate de courses qui était située près du terrain de l'exposition avait été expropriée par la cité et que les courses de stock-cars devaient avoir lieu en dehors des limites de la ville. C'est pourquoi M. Laplante attend de recevoir l'argent nécessaire pour entreprendre la construction des estrades.

Reception
A la toute fin de la séance, M. Gerald Martin, président de la ligue de ballons sur glace, a demandé au conseil la possibilité d'une réception civique pour le 12 janvier prochain, alors que débutera un tournoi de trois jours au centre civique, attirant de nombreux visiteurs à Drummondville pour la circonstance.

Association forestière
L'Association forestière des Cantons de l'est fait part à la cité qu'elle compte bien sur elle pour faire partie de l'association comme par les années passées, et sollicite en même temps un octroi de \$150 pour lui permettre de continuer son travail.

Association forestière
L'échevin Dr Rosaire Milette, président du comité des parcs, a proposé que l'octroi soit versé, soulignant que l'association a fait don à la cité au cours de l'année, de 2,500 arbres d'ornementation.

Siderurgie
Une lettre du maire de la ville de Bécanour sollicite l'appui du conseil, dans sa demande au gouvernement provincial de prendre une décision quant à l'implantation de la siderurgie dans cette municipalité, à été longuement discutée.

Technico
Il fut question il y a déjà plusieurs semaines, de la construction de la salle de Technico sur le boulevard Lemire. Le conseil s'est déclaré favorable au projet en attendant que le ministère accorde son approbation, ce qui est attendu incessamment.

Drummond Raceway
Le promoteur de courses de stock cars a fait part au conseil qu'il était prêt à commencer la construction d'une nouvelle estrade sur le chemin de St-Marc-Jacques et qu'il aimerait savoir où en sont rendus les pourparlers à cet effet.



(Photo J.P.C.)

C'ÉTAIT FÊTE POUR LES ENFANTS DES LIONS, lundi soir, lors du souper bi-mensuel régulier présidé par M. René Benoit. En effet, tous les enfants des membres étaient les "invités" spéciaux du club à l'occasion de la visite annuelle du légendaire Père Noël, personnifié par le Lion Horace. On voit ici le président René entouré d'un groupe d'enfants qui attendent anxieusement l'arrivée du Père Noël, pour recevoir leurs cadeaux.

Association forestière
L'Association forestière des Cantons de l'est fait part à la cité qu'elle compte bien sur elle pour faire partie de l'association comme par les années passées, et sollicite en même temps un octroi de \$150 pour lui permettre de continuer son travail.

Reception
A la toute fin de la séance, M. Gerald Martin, président de la ligue de ballons sur glace, a demandé au conseil la possibilité d'une réception civique pour le 12 janvier prochain, alors que débutera un tournoi de trois jours au centre civique, attirant de nombreux visiteurs à Drummondville pour la circonstance.

Association forestière
L'échevin Dr Rosaire Milette, président du comité des parcs, a proposé que l'octroi soit versé, soulignant que l'association a fait don à la cité au cours de l'année, de 2,500 arbres d'ornementation.

Siderurgie
Une lettre du maire de la ville de Bécanour sollicite l'appui du conseil, dans sa demande au gouvernement provincial de prendre une décision quant à l'implantation de la siderurgie dans cette municipalité, à été longuement discutée.

On demande de le faire dans un délai de 48 heures Les résultats de la vérification des chantiers de construction signalés aux constructeurs

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux résolutions qui se rattachent à l'administration du comité paritaire de l'industrie et de la construction, ont été approuvées par les membres de l'Association patronale des constructeurs du diocèse de Nicolet, lors de la dernière assemblée mensuelle, tenue au motel 4 Saisons à Notre-Dame du Bon-Conseil.

La suite des nombreuses critiques formulées par les constructeurs, ces derniers désirent dans l'avenir obtenir une photocopie des inspecteurs qui parcourent les chantiers. On recommande que ces rapports devraient être envoyés aux constructeurs dans les 48 heures qui suivent la visite des inspecteurs, ce que le constructeur soit en faute ou qu'il s'agisse d'une visite de routine.

La seconde résolution suggère au bureau du comité paritaire d'aviser au moins deux jours à l'avance la visite de l'inspecteur qui doit faire la vérification des livres des constructeurs.

Ces deux recommandations ont été envoyées récemment au comité paritaire de l'industrie et de la construction afin d'améliorer, si possible, le système actuel qui ne correspond pas à la satisfaction des constructeurs du diocèse.

Licence commerciale
L'Association des constructeurs du diocèse de Nicolet a l'intention également de mener une enquête au cours des prochaines semaines dans le but de savoir quelles sont les municipalités du territoire qui peuvent

exiger des constructeurs le paiement d'une licence commerciale, quand ils effectuent des travaux ailleurs que dans leur place d'affaires.

Actuellement, selon les informations obtenues, il appert que des municipalités obligent les constructeurs à verser des montants d'argent pour cette licence sans en avoir le droit.

La constitution
A la dernière assemblée, les membres de l'association ont pris connaissance rapidement de la nouvelle constitution que l'exécutif a préparée pour remplacer l'autre qui a des articles désuets.

La refonte est pratiquement complète et devant les changements radicaux de la majorité des articles, l'assemblée a préféré faire une étude plus attentive avant de l'adopter définitivement.

Simple de 184 pour Boucher
DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le Brunelle Huile à chauffage est présentement en tête de la ligue "Chez-Nous" au salon de quilles Cavalier, avec 23 points, soit cinq d'avance sur le Boucher Transport en deuxième position.

Les employés fédéraux se maintiennent en troisième place avec 17, mais ils sont menacés sérieusement par l'imprimerie Mayville qui a 15 points. Les deux dernières équipes sont le Pepsi-Cola avec 12 et les Créations Triad avec 10.

Voici les détenteurs et détenteuses des meilleures moyennes et ceux qui ont roulé les meilleures parties dernièrement.

Meilleure moyenne: Réjeanne Couture 122, Leo Landry 142.

Meilleure partie de la semaine: Colette Laro et Mariette Lemay 143; Jean-Paul Boucher, 184.

Plus haut triple de la semaine: Mariette Lemay, 384; Conrad Brunelle, 429.

Meilleure partie de l'année: Réjeanne Couture: 187; Jean-Paul Boucher: 184.

Plus haut triple de l'année: Réjeanne Couture: 443; Bertrand Létourneau: 447.

Courrier Sud
Tout récemment, le docteur André Proulx acceptait l'honneur d'être gouverneur de la Jeune Chambre de Manseau. Il succède à M. J.-A. Savoie qui occupait ce poste depuis sa fondation.

M. Denis Dionne en est le président.

La population du village et celle de la paroisse ont commencé la décoration des demeures et l'illumination des fêtes.

Le taux de la taxe fixé à \$5 à Halifax-Nord

STÉ-SOPHIE DE MEGANTIC (G.A.B.) — Le taux de la taxe foncière pour 1968 a été fixé à \$5 par \$100 d'évaluation pour la municipalité d'Halifax-Nord. Cette décision a été prise par Son Hon. le maire, Roger Gosselin et les conseillers vu que le conseil doit rencontrer des obligations pour le service municipal de l'entretien des rues. L'évaluation est de \$250,395 à Halifax-Nord, selon les renseignements rendus publics par M. Wilfrid Dargy, secrétaire-trésorier du conseil.

Service de la Voirie
De la machinerie a été achetée récemment par les édiles municipaux d'Halifax Nord pour améliorer le service d'entretien

des chemins durant l'hiver. Ces achats sont sous forme d'approbation avec montant mensuel à payer, montant qui sera considéré comme acompte si les acquisitions sont définitivement approuvées au printemps. Une somme de \$75 par mois est aussi versée comme paiement régulier pour le garage servant à abriter la machinerie.

Son Hon. le maire M. Roger Gosselin et trois conseillers terminent leur mandat avec 1967 au conseil municipal d'Halifax-Nord. Comme dans de nombreuses municipalités du Québec, une mise en nomination aura lieu en janvier pour les postes de ces quatre titulaires dont le mandat sera terminé.

Drummondville contée...

Avec la nomination du Dr Gaston Rodrigue au poste d'administrateur général de l'Hôpital Ste-Croix, la direction devra voir à l'engagement d'un autre radiologiste, pour continuer les services efficaces que fournissait le Dr Rodrigue, lui-même un radiologiste éminent.

Ne pouvant plus lui-même continuer ce service, il ne reste que le Dr Marcel Leblanc, pour remplir cette charge. Le nouvel administrateur entend faire les démarches nécessaires pour l'engagement d'un second radiologiste, afin d'assurer un service aussi efficace aux patients.

Le dernier dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska, a lieu aujourd'hui même à midi au Manoir Victoria de Victoriaville, sous la présidence de M. Jacques Veilleux.

On profitera de la circonstance pour choisir les membres qui feront partie du nouvel exécutif pour l'année 1968, après avoir procédé à leur installation.

Des cambrioleurs, qui tentaient de dévaliser le garage Onil Nadeau au 1,585 boulevard St-Joseph, durant la nuit de lundi à mardi, n'ont pas été chanceux, puisqu'ils n'ont rien trouvé dans le tiroir-caisse laissé vide. La sûreté municipale a été saisie de l'offense et poursuit son enquête.

Le club Optimiste de cette ville, le Benjamin des clubs de service, tiendra son souper régulier ce soir au motel Albatros, sous la présidence de M. Claude Boucher. Il s'agit d'un souper de très grande importance puisque les membres devront faire rapport de la vente des billets pour l'auto-neige vendue au profit des œuvres du club.

Souscription à Plessisville
La Chambre s'occupe de l'illumination des Fêtes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "L'illumination des Fêtes", est la principale activité au programme de la Chambre de Commerce de Plessisville pour

le mois de décembre. Le travail consiste à vérifier des milliers de lampes et à voir au parfait fonctionnement de tout le système. Une souscription est organisée pour recueillir la somme de \$1,500, qui est nécessaire pour le financement de cette réalisation.

Le président de la Chambre de Commerce, M. Rosaire Côté, et les membres ont confié à M. Jacques Leclerc la responsabilité de cette souscription qui se fait auprès des hommes d'affaires et des professionnels.

Des études sont faites en haut lieu en rapport avec une demande présentée il y a quelques semaines par la Chambre de Commerce de Plessisville, M. Rosaire Côté précise que l'on désire que deux agents du bureau de Victoriaville de la Sûreté provinciale aient leur lieu de résidence à Plessisville. Une telle initiative permettrait de donner un service plus efficace et plus rapide en cas de besoin, dans le secteur de Plessisville.

Une manifestation sociale est prévue pour le début de 1968 à la Chambre. Cette activité aura lieu le 4 janvier. Ce sera l'assemblée du mois pour les 110 membres du mouvement, effectifs qui ne changeront pas vu que la liste des inscriptions est close pour la présente saison.

Franc... Parler

Au cours des trois derniers rencontres du club Junior B de Victoriaville, les frères Bernard et Gérald Garneau furent tout simplement sensationnels en marquant 10 des 20 buts du Victoriaville. Bernard a enfilé 6 buts et fourni 7 assistances alors que son frère Gérald a marqué 4 buts et a obtenu 4 assistances. Le gardien de buts Denis Provencher s'est aussi distingué dans ses filets.

Les membres du conseil de ville ne siègeront pas en assemblée régulière hier soir. Ils siégeront lundi prochain pour la réunion régulière.

Le gérant-général de la compagnie Utex demande au gouvernement de ne plus tolérer cet état de choses

Le travail à la maison est une compétition déloyale

Au Centre d'art

Exposition de tapisseries imprimées

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour la première fois depuis sa fondation, le Centre d'Art de Victoriaville, présente au public, une collection de tapisseries imprimées, signées par les artistes mêmes, tels: Jean Picard, Le Doux, Michel de Paris, Michel Degand ainsi que les pièces des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Une exposition de ces œuvres saura sûrement plaire au public ainsi que la présentation de livres d'art à l'intention des visiteurs.

Cette manifestation se tiendra à la galerie permanente du Centre d'Art au 161 ouest rue Notre-Dame, du vendredi soir 15 décembre au dimanche.

Cette exposition est rendue possible par la compagnie Lecturama de Montréal et monsieur le maire P.-A. Poirier, qui a dirigé les dépositaires de cette exposition vers le Centre d'Art de notre ville.

Les dirigeants du Centre d'Art invitent d'une façon particulière la population à assister à l'ouverture officielle vendredi, le 15 à 20 heures. Il est probable qu'un grand nombre de personnes ne voudront pas manquer de visiter cette exposition de haute qualité.



(Photo LeRo)

LE TRAVAIL A DOMICILE FAIT EN 1967 une concurrence déloyale et intenable aux industries en place. "Nous avons été obligés de fermer une section de notre entreprise, nous montre M. Isaac Shustack, président général de la compagnie Utex, et si le gouvernement ne se prononce pas sur cette question du travail à domicile,

nous serons forcés de fermer d'autres départements. M. Shustack est ici entouré de M. Jean-Paul Dubois, gérant de bureau, M. Marcel Faubert, gérant du personnel et M. Raymond Galarneau, gérant du plan 2 de la compagnie Utex.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le gouvernement du Québec, qui fait tout en son possible pour implanter de nouvelles industries dans son territoire ou aide celles qui sont en place, ne doit plus tolérer plus longtemps le travail fait à la maison. Le gouvernement doit prendre position le plus tôt possible, sinon certains manufacturiers devront fermer leurs portes et imiteront ces personnes qui donnent du travail à la maison aux femmes. Ces personnes ne respectent même pas le salaire minimum et constituent en 1967, pour les manufacturiers en place une compétition déloyale et intenable.

En plus d'abuser des personnes qui font le travail en bas du salaire minimum, ces agents particuliers sauvent un pourcentage énorme dans le coût de production, en n'ayant point à payer d'administration ou des investissements pour bâtisses et machineries. Nous avons rencontré le député du comté de M. Roch Gardner qui s'est dit contre le travail à la maison et qui devait soumettre nos revendications au ministre Bellemare. Toutefois, le travail du député Gardner ne doit pas s'arrêter là,

il doit prendre position ouvertement et prouver qu'il travaille à la réglementation du problème, s'il est vraiment un homme qui fait face à ses responsabilités comme il l'a déjà mentionné. Vous devez rencontrer le député Gardner pour connaître publiquement sa position de même que M. Albert Morissette, ex-ministre attaché un moment au ministère du Travail. Vous devez connaître publiquement sa position de même que M. Albert Morissette, ex-ministre attaché un moment au ministère du Travail. Vous devez connaître ce que fait M. Gardner et ce qu'a fait M. Morissette pour notre problème. Il n'est pas ici question de politique, mais bien de défendre la masse, car en définitive ce sont les travailleurs, qui sont dans nos manufactures qui paient encore pour cette compétition déloyale.

L'offensive que nous entreprenons n'est pas unilatérale et les syndicats, autant la CSN que la FTQ, travaillent eux aussi pour que la loi soit amendée. Nous appuyons entièrement l'amendement au décret numéro 71 publié dans la Gazette officielle de Québec le 12 août 1967 qui veut abolir le travail à la maison.

C'est dans des termes de ce genre que s'est exprimé, hier matin au cours d'une conférence de presse, M. Isaac Shustack.

Gérant général de la compagnie Utex, M. Shustack a ajouté qu'il ne parlait pas au nom de sa compagnie, mais bien au nom de la Rainwear and Sportwear Association du Québec, dont il est le vice-président, et également au nom du comité paritaire des manufacturiers de vêtements pour hommes et garçons du Québec, dont il est le directeur.

Playdoyer

M. Shustack a livré aux journalistes le contenu d'une lettre qu'il a fait parvenir au ministre Bellemare. Voici quelques extraits de cette lettre.

"Utex Corporation exploite deux usines à Victoriaville. L'une ayant une superficie de 110.000 pieds carrés et l'autre de 90.000 pieds carrés.

Nous employons 600 personnes qui sont sous la juridiction du comité conjoint de l'industrie du vêtement pour hommes et garçons et qui sont membres de la Fédération du vêtement sous la CNTU. En plus de ces 600 personnes unionistes, nous avons à notre emploi un groupe important d'autres employés, soit les employés de bureaux, ceux de la section I.B.M., les contremaîtres, assistants, chauffeurs, préposés à l'entretien.

Nous sommes aussi responsables d'un grand nombre de personnes qui travaillent à Laurierville, Weedon et St-Gabriel-de-Brandon.

Les gens qui travaillent pour notre société profitent de nombreux bénéfices marginaux et congés de toutes sortes.

En comptant les personnes de notre siège social et celles de la section des vêtements pour femmes, nous donnons de l'emploi à tout près de 1.100 personnes.

Notre maison a consenti d'importants placements dans cette province.

Aujourd'hui, nous avons dû

faire disparaître une de nos sections et sommes menacés d'en faire disparaître d'autres.

Les raisons

Quand le salaire minimum dans notre province était de \$0.6 l'heure et que les salaires requis de l'Union étaient de \$1.00 à \$1.25 l'heure, les ouvriers domiciliaires qui confectionnaient des vêtements semblables aux nôtres recevaient un salaire beaucoup moindre que nos employés et la différence de coût, quoique grande, n'affectait pas outre mesure notre chiffre de ventes comme cela se produit présentement.

Aujourd'hui, alors que le salaire minimum gouvernemental est accru à \$1.00 l'heure, et les rumeurs sont à l'effet qu'il y aura encore augmentation, et que les demandes de l'Union et du comité conjoint se font de plus en plus grandes, sans compter les bénéfices marginaux, les ouvriers à domicile sont demeurés au même niveau qu'en 1959.

La concurrence est devenue considérable pour ces raisons. Présentement, notre union est à préparer de nouvelles demandes, salaires plus élevés, bénéfices marginaux plus généreux, etc. Il n'y a que les compagnies établies qui doivent faire face à de telles demandes tandis que d'autres qui n'ont pas eu à faire d'investissements et qui osent prétendre, comme dans leurs dossiers du 29 août et du premier septembre 1967, adressés à vous, qu'ils sont les protecteurs des veuves et des orphelins, paient des salaires d'esclaves en argent comptant. Ceci a pour résultats que dans bien des cas, les travaux sont faits par des enfants n'ayant pas l'âge de travailler.

Ces travailleurs à domicile se voient ensuite contraints d'avoir recours aux services sociaux et de bien-être tandis que nos employés se voient forcés de payer toutes les taxes gouvernementales, pensions, etc. Par la suite, une partie de ces argent est remise aux personnes qui con-

tribuent à enlever le travail aux ouvriers organisés.

Ouvrir des usines

Nous pensons qu'en 1967 le temps est venu pour les gens qui désirent appartenir au monde des affaires d'ouvrir des usines, de tenir une comptabilité honnête et ainsi contribuer à la croissance de la province.

Si cette tendance se continue, nous nous verrons obligés de retourner en arrière et, nous aussi, il nous faudra faire du travail dans les domiciles.

Ce n'est certes pas le moyen de prospérer en l'an 1967. Nous croyons que les gens seraient les bienvenus s'ils installaient de petites usines dans la province où il y a une grande demande pour les industries secondaires.

Nous sommes sûrs que le gouvernement a des plans pour aider financièrement toutes les petites industries qui voudraient s'établir dans notre province.

Un grand pas pour atteindre ce but serait fait par l'abolition du travail à la maison et aussi en permettant à ces gens de devenir d'honnêtes concurrents. Il nous faut absolument nous demander d'aider les industries établies à demeurer dans cette province. Vous devez abolir toutes formes de travail à domicile (home work).

M. le ministre nous nous adressons à vous non seulement au nom de la compagnie Utex, mais aussi au nom de maisons établies telles que Croymont Mfg, Aljack Sportswear, Bantam, Crown, Northland, etc. Toutes ces maisons ont toujours fait partie de la Rainwear and Sportswear Association. Nous sommes en majorité absolue dans ce domaine.

En terminant, M. Shustack a souligné que le même problème existait non seulement dans l'industrie du vêtement sport ou de pluie, mais aussi dans celui du gant. Les associations de manufacturiers de gants effectuent présentement des pressions du même genre auprès du ministre du Travail pour que le travail à domicile soit aboli.

L'hon. Clément Vincent à St-Sylvere

Des hommes tels M. Léonce Leblanc peuvent transformer l'agriculture

ST-SYLVÈRE (R.L.) — S'il se trouvait dans chacune des 1.250 municipalités rurales du Québec un homme de la trempe de Léonce Leblanc, de St-Sylvere, le visage de l'agriculture pourrait être complètement transformé dans notre territoire. Si dans chaque paroisse il se trouvait un homme d'initiative et d'action du genre de Léonce Leblanc, le mode de gestion de cette entreprise, qu'est devenue l'agriculture moderne, pourrait changer énormément. Grâce à des pivots du genre de ce citoyen de St-Sylvere, on pourrait démontrer une nouvelle façon de gérer la ferme et organiser des coopératives de machineries

ou d'utilités dans chacune des paroisses, pour une évolution plus rapide de l'agriculture d'aujourd'hui. De cette façon, le coût de production se trouverait considérablement abaissé si on pouvait répéter dans les autres municipalités un syndicat de machineries agricoles, comme il s'en trouve un à St-Sylvere et dont l'initiateur est M. Léonce Leblanc.

C'est en ces paroles que s'est exprimé l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la colonisation du Québec, qui réhaussait par sa présence une fête agricole organisée en l'honneur de M. Léonce Leblanc par la SCA de l'endroit, à la demande des dirigeants de la Banque de Montréal.

Après avoir vanté les mérites de M. Leblanc qui est certes un cas unique au Québec, le ministre Vincent s'est attardé sur les problèmes actuels et futurs de l'agriculture au Québec. Il a également fait un tour d'horizon sur certains problèmes auxquels doivent faire face des cultivateurs d'autres pays.

Morcellement des terres

Le ministre Vincent expliqua ainsi qu'il avait eu l'occasion de prendre connaissance de ce qu'est l'agriculture à l'étranger. Il déclara qu'en France, le problème le plus pénible de l'agriculture est le morcellement des terres qui fait que les cultivateurs doivent payer des prix exorbitants pour acheter un lopin de terre.

Il déclara d'autre part que 50 pour cent des cultivateurs de Bretagne étaient propriétaires d'une terre ayant une superficie de moins de 22 acres. Le prix d'une terre moyenne en France est de 10 à 20 fois plus élevé que les meilleures terres du Québec, de la région de St-Hyacinthe par exemple.

Le ministre Vincent raconta que dans ces pays, il était fréquent de constater que les résidences des cultivateurs n'avaient pas de plancher de bois, mais simplement de terre battue, parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Il raconta qu'un jeune cultivateur élevant 125 brebis et 250 porcs avait payé la somme fantastique de \$268.000 pour une terre de 200 acres, vallonneuse et sectionnée.

Ici au Québec, ce problème n'existe pas. Au contraire, les possibilités d'expansion de terrain pour les cultivateurs sont très grandes.

Problèmes au Québec

Il existe cependant des problèmes au sein de l'agriculture du Québec. Le ministre Clément Vincent en a expliqué quelques-uns fort importants. Ainsi, les cultivateurs souffrent d'un manque de publicité. Le gouvernement du Québec devra établir dans l'avenir une politique de publicité adéquate qui fera que les produits du Québec seront aussi appréciés sinon mieux que ceux de l'étranger.

Le ministre cita l'exemple des

patates du Nouveau-Brunswick: "Cette province a fait tellement de publicité autour de ce produit, que nos cultivateurs du Québec sont parfois obligés de prendre des sacs portant le nom de N.-B. pour vendre leurs patates, même si les patates du Québec sont aussi bonnes que celles du Nouveau-Brunswick."

Le gouvernement du Québec devra donc établir un programme de publicité important pour que le consommateur (le client a toujours raison) en vienne à apprécier les produits de la bonne province.

Les substituts des produits laitiers

Le ministre du comté de Nicolet a touché un autre problème qui est connu présentement chez nos voisins les américains et qui, dans quelque temps, pourra s'infiltrer dans notre comté. M. Vincent a déclaré que l'on avait réussi à trouver aux Etats-Unis un substitut du lait, fait à base d'huile de coco. Ce nouveau produit a pratiquement la même texture et le même goût que le lait, il n'a cependant pas la même valeur nutritive. Ce nouveau substitut au lait peut se vendre 0.14 à 0.15 la pinte au lieu du double pour le lait.

Comment combattra-t-on ce substitut? Encore par une publicité. Il faudra ainsi faire comprendre à la population les différences qui existent entre une bouteille de lait à 0.15 et une pinte de lait.

M. Leblanc soutient qu'il doit seul se pencher sur ses besoins

Pour progresser, le cultivateur doit étudier sans cesse

ST-SYLVÈRE (R.L.) — "Ce que j'ai rapporté de mon voyage en Europe, c'est un goût pour l'étude. J'ai compris que la seule façon de progresser pour nous, cultivateurs du Québec, c'est d'étudier, de regarder ce dont nous avons besoin. Il faut se grouper, étudier ses besoins, puis ensuite aller trouver les autorités gouvernementales pour demander ce qu'il nous faut. Jusqu'à présent nos gouvernements ont aidé les cultivateurs, mais souvent les subventions accordées n'étaient pas en accord avec nos besoins réels. C'est un peu comme si on nous donnait un habit beaucoup trop grand ou trop étroit. Je le répète, c'est le cultivateur et lui seul qui doit se pencher sur ses besoins et ensuite se rendre au gouvernement pour livrer les recommandations de son étude". Ainsi s'exprimait lundi soir à St-Sylvere, M. Léonce Leblanc, un cultivateur qui représente un cas certes unique dans le Québec.

M. Leblanc qui, grâce à une bourse de \$2.000 offerte par la Banque de Montréal, a effectué un voyage d'études en Europe, était l'objet d'une fête spéciale de la part premièrement des autorités de la Banque de Montréal, représentées par M. Lamoureux, gérant de district et M. Georges Francoeur, gérant de la succursale de Victoriaville, de la part de la Société coopérative agricole de St-Sylvere, représentée par son président M. Jacques Arcand et son gérant M. Florian Turcotte, de la part des autorités du ministère provincial et fédéral de l'Agriculture, ainsi que de toute la population de St-Sylvere.

Historique

Disons, pour expliquer le but de la soirée, que M. Leblanc est receipiendaire d'une des 50 bourses accordées par la Banque de

Montréal en commémoration du centenaire de la Confédération canadienne et du 150^{ème} anniversaire de la Banque. La Banque de Montréal organisa un

concours d'initiative agricole auquel 700 demandes de participation de cultivateurs furent soumises.

C'est M. Remillard, agronome

de Plessisville, qui a convaincu M. Leblanc de prendre part au concours. La SCA de St-Sylvere et la Meunerie coopérative de Nicolet patronneront la candidature de M. Leblanc. L'initiative personnelle de M. Leblanc en soumettant une excellente demande dans laquelle il exposait magnifiquement son projet d'étudier et d'établir un syndicat d'exploitation et de planification agricole dans sa région, le désigna à un des premiers choix.

Ce prix lui permit de réaliser un voyage d'étude en Europe en plus de participer à quelques séminaires d'études qui eurent lieu à différents endroits au Canada, l'aidant ainsi à compléter des connaissances déjà avancées.

Un commencement

Il est surprenant de constater que M. Leblanc, père de huit enfants, n'est dans l'agriculture que depuis 1959. Il a mis sur un pied un syndicat de machineries agricoles à St-Sylvere et cette initiative est peut-être unique dans le Québec. L'an dernier, le syndicat comptait sept membres et cette année il en compte 22.

Lundi soir M. Leblanc a présenté le bilan financier de la dernière année d'opération de ce syndicat.

Toutefois, comme l'ont mentionné les nombreuses personnalités qui ont fait l'éloge de M. Leblanc et sa famille, cette première initiative de M. Leblanc n'est pas la dernière. Ce n'est qu'un commencement. Plusieurs qui le connaissent ont mentionné que M. Leblanc était

peut-être 15 ou 25 ans avant son temps dans le domaine de l'agriculture. Il prévoit des projets que des spécialistes du ministère de l'Agriculture n'avaient pas encore songés.

Ferme communautaire et culture industrielle

M. Jacques Arcand, président de la SCA de St-Sylvere qui présenta une plaquette souvenir à M. Leblanc, déclara: "Au cours des siècles l'homme s'est rendu compte qu'il ne pouvait vivre seul. Il a besoin des autres. Les pays ont fait de même avec le marché commun. Dans notre petit monde de St-Sylvere, M. Leblanc l'a aussi compris et nous l'a fait comprendre. Depuis son retour parmi les siens, il est à la tête d'un groupe de cultivateurs qui étudient différents points de notre agriculture moderne. Au fait, cet hiver, nous réfléchirons sur la ferme communautaire et la culture industrielle. Inutile de dire que les observateurs et les études de M. Leblanc, lors de son voyage en Europe, porteront leurs fruits au cours des prochaines années. A la suite des études que nous aurons entreprises ensemble, et après mûres réflexions de part et d'autre, nous espérons que le sort de la classe agricole se trouvera amélioré."

Mme Françoise Gaudet-Smet, femme journaliste de carrière qui accompagnait M. Leblanc dans son voyage en Europe, fit aussi l'éloge de M. Leblanc.

Tous ceux qui prirent la parole firent ressortir le fait que chez M. Léonce Leblanc, le bien de la communauté passe avant son bien personnel, chose assez rare en 1967.

Franc... Parler

M. Yvon Goulet ainsi que son épouse Claire ont remercié de tout cœur tous les organisateurs ainsi que tous les invités qui ont contribué à la magnifique soirée d'adieu offerte en leur honneur le 18 novembre dernier.

Hier soir avait lieu à la résidence privée de M. Lucien Arcand l'assemblée annuelle de la direction et des actionnaires du club de golf de Victoriaville.

Intentions de la Fédération

Organisation dynamique du hockey mineur

VICTORIAVILLE (R.L.) — Samedi dernier au centre Paul Sauvé, le bureau de direction de la Fédération du hockey amateur du Québec se réunissait pour la première fois depuis le congrès de fondation.

L'assemblée était sous la direction du président M. Gaston Marcotte et 18 des 25 membres étaient présents.

Budget

A cette occasion le trésorier présenta le budget de l'année 1967-68 au montant de \$21.020, qui sera présenté au gouvernement pour fin de subventions. M. Raymond Bornais de Québec présenta aussi un projet d'opération-unité. Le bureau de direction mettra sur pieds une campagne d'animation à travers tout le Québec afin de rencontrer chacun des représentants au niveau des 11 régions et d'y susciter un succès, une organisation solide et dynamique. Ce qui importera le plus sera d'obtenir un succès lors de ces rencontres populaires. Par l'opération-unité, la Fédération veut que tous les organisateurs de hockey aient la chance de s'exprimer et de faire des suggestions.

Cette rencontre des responsa-

bles du hockey amateur et mineur dans chaque région se fera sous forme d'un mini-congrès, dont la date sera déterminée plus tard en janvier.

Le président de la Fédération amateur du Québec, M. Gaston Marcotte, fait rapport aux membres de son voyage à Winnipeg pour des entretiens avec l'exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur au sujet de l'affiliation et du rôle de la Fédération au Québec avec la CAHA. M. Marcotte a aussi laissé savoir qu'une importante nouvelle sera annoncée cette semaine relativement à l'organisation du hockey mineur au Québec. A ce sujet, une importante réunion se déroulera à Québec samedi dernier; la Fédération et cette association annonceront donc les grandes lignes de cette entente.

Le président a aussi présenté un manifeste sur le hockey québécois, qui serait présenté au gouvernement en 1968. C'est la première fois qu'un organisme de hockey présentera un travail aussi important qui verra à définir le hockey amateur et mineur et son rôle dans notre société. On sait que M. René Gauthier fait partie de l'exécutif de cette nouvelle fédération.

Au ballon sur glace

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans la ligue de ballon sur glace, vendredi soir, le Girouard Trans-Kébec a défait le club Pepsi-Cola par le pointage de 3 à 1. Romeo Poirier, sur des aides de Dubuc et Noël a enregistré le premier but du Girouard, puis ce fut Pinar, assisté de Girouard et Dubuc et enfin Jacques Noël assisté de Lamontagne. Gabriel Paris a sauvé le Pepsi-Cola du blanchissage en

comptant sur une aide de Parenteau.

Dans la deuxième partie au programme, le Raoul Saucier a vaincu le Legrade par 2 à 1. Pour les vainqueurs, les buts furent enregistrés par Côté assisté de Rousseau, et Rousseau assisté de Houle.

Réal Fréchette sur des passes de Flourde et Poudrier a compté pour le Legrade.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — La direction du club de hockey des As de Victoriaville, qui évoluent cette saison au sein de la ligue Commerciale, présentera ce soir un chèque substantiel au président de la ligue, M. Fernand Monfette.

Le Frère Aurele Côté, directeur des cours d'extension du Collège de Victoriaville, était pour sa part l'invité du club Richelieu à la rencontre d'hier soir au Manoir Victo-



(Photo LeRo)

LUNDI, C'ÉTAIT NON SEULEMENT LA BANQUE DE MONTRÉAL ou le ministre Clément Vincent qui rendaient hommage à un citoyen de Saint-Sylvere, M. Léonce Leblanc, mais aussi toute la municipalité de Saint-Sylvere qui a voulu rendre un témoignage tangible d'appréciation à M. Leblanc et sa famille. Ainsi, M. Jacques Arcand, président de la SCA

de St-Sylvere a présenté une plaquette-souvenir à M. Leblanc, tandis que Mme Françoise Gaudet-Smet, journaliste de carrière a épingle un bouquet de corsage à Mme Leblanc. Nous apercevons ici le couple honoré encadré par M. Arcand et Mme Smet et la fillette de M. et Mme Leblanc.

Réformes dans nos prisons: Recyclage pour les gardiens

grammes de Québec - Télégrammes de Québec - Télégrammes de Québec - Télé

QUÉBEC (Spécial) — A compter du 1er janvier 1968, un nouveau service de la statistique de la vérification et de l'information permettra à la direction du ministère de la Justice de savoir constamment où en sera venue toute cause à la suite d'une infraction au Code criminel.

comparution, enquête préliminaire, procès, remise, sentence), le greffier devra répondre à un questionnaire et en expédier une copie à Québec.

legislative au mois de mai dernier, M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, avait fait allusion à la formation prochaine de ce nouveau service de la statistique et de l'information.

d'un tel système de vérification et de contrôle interne.

interventions terminées, 9 autres ont débuté au cours de cette période. Le 7 décembre, 115 cas de conciliation étaient en cours. Ils avaient trait à 415 établissements et à 33,848 salariés.

Justice et sur les prisons, ou sur le rôle des gardiens de prison, à l'étude des règlements de maisons de détention ou du fonctionnement de services auxiliaires tels que le service de libération conditionnelle; le programme comprend aussi des leçons de psychologie, de criminologie et de secourisme; il prévoit enfin la visite des principales prisons du Québec et l'assistance à des procès typiques.

ne durée d'une semaine; à partir d'avril prochain, il y aura les cours réguliers de neuf semaines.

Au cours des deux prochaines années, elle devra se borner à accueillir des gardiens de prison de Montréal et de Québec; par la suite, elle ouvrira aussi ses portes pour ceux des autres régions du Québec.

CORRECTION de la CIRCULAIRE

SEULS LES SPECIAUX DES VIANDES APPARAISSANT DANS LE JOURNAL

SONT EN VIGUEUR CETTE SEMAINE CONTRAIREMENT A LA CIRCULAIRE



Equilibrez mieux votre budget chez CORONET



OEUF "CORONET" A - GROS DOUZ. 51¢	DINDE EVISCEREE AVEC ACHAT DE \$5.00 CATEGORIE A C.O.V. 20 LBS ET PLUS LB 39¢
	DINDE EVISCEREE CATEGORIE A C.O.V. 6 à 10 LBS LB 45¢
RAISINS "WASCO" AUSTRALIENS Boite 15 onces 31¢	DINDE EVISCEREE CATEGORIE A C.O.V. 10 à 18 LBS LB 47¢
	ROTI DE PORC DANS L'EPAULE (PALERON) LB 41¢
	ROTI DE PORC DANS LE SOC LB 47¢
	STEAKETTE DE VEAU LB 69¢
	TOURTIERE LA BELLE FERMIERE 16 onces 65¢
	VIANDE DE CHOIX 3 LBS \$1.59 POUR TOURTIERE

PAPIER ALUMINIUM "REYNOLD" BOITE 25 PI 35¢	DETERGENT POUDRE "A B C" FORMAT GEANT 59¢
MARGARINE "Golden Girl" paquet 16 on. 3/79¢	DETERGENT LIQUIDE "MIR" bouteille 24 on. 2/79¢
GRAISSE "Domestic" RABAIS DE 3¢ - PAQUET 16 ON. 2 POUR 75¢	
POIS ET CAROTTES "IDEAL" Boite 10 onces 4 POUR 49¢	
MACEDOINE "IDEAL" Boite 19 on. 2/79¢	JUS DE TOMATE "AYLMER" Boite 19 on. 2/37¢
PECHES DE CHOIX "AYLMER" Boite 19 on. 2/79¢	
BANANES CHIQUITA 2 LBS POUR 23¢	
TOMATES de FLORIDE 2 LBS POUR 35¢	
CHOUX du QUEBEC LB 5¢	
ORANGES de FLORIDE GR.: 120 DOUZ. 45¢	

CORNICHONS sucrés "AYLMER" JARRE 15 ONCES 39¢	ASPERGES LONGUES "AYLMER" BOITE 12 ONCES 49¢
FARINE "ROBIN HOOD" SAC 5 LBS 57¢	BETTERAVES "HABITANT" JARRE 24 ONCES 31¢
ARACHIDES BLANCHES "YORK" CELLO 13 ONCES 41¢	SERVIETTES DE TABLE ASSORTIES "KLEENEX" BOITE 75 SERV. 35¢
OLIVES NATURE "M-LARENS" JARRE 15 ONCES 63¢	ARACHIDES BRUNES "YORK" CELLO 13 ONCES 39¢
PAPIER de Toilette "VOGUE" - BLANC 8/89¢	MELASSE "GRANDMA" CARTON 40 ONCES 37¢
ESSUIE-TOUT BLANC - "ROYALE" 2 rouleaux pour 53¢	Gagnez un splendide SECHOIR A CHEVEUX Un gagnant par Marché Coronet, tirage le 16 décembre AUTANT D'ACHATS - AUTANT DE CHANCES

POUR PLUS DE SPECIAUX, CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE

LE TIRAGE DE CES PRIX AURA LIEU SAMEDI, 16 DECEMBRE

\$23,000 D'APPAREILS ÉLECTRIQUES WESTINGHOUSE

UN GAGNANT D'UN ENSEMBLE DE CINQ MORCEAUX DANS CHAQUE MARCHÉ METROPOLE

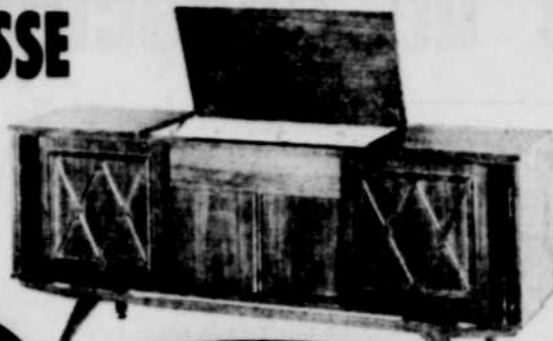
LE CONCOURS SE TERMINE LE 16 DECEMBRE 1967

COUPONS DE CAISSE METROPOLE

6 **TÉLÉVISEURS PORTATIFS** ATTRIBUES LE 15 DECEMBRE

LE **DOUBLE** DE VOTRE COUPON DE CAISSE EN ARGENT

LES MERCREDIS - JEUDIS VENDREDIS 9^H A.M. RADIO CHLN



16 **CABINETS A BOISSON** de 72" x 17" AVEC VERRERIE UN TIRAGE PAR SEMAINE A COMPTER DU 22 SEPT.

MARCHÉ



ETROPOLE

FARINE TOUT USAGE "FIVE ROSES" SAC 7 LIVRES **79¢**

MACEDOINE "LA FERLANDIERE" BOITE 19 ONCES **5 pour 89¢**

GROUTE à TARTES REGULIERE "MONARCH" BOITE 18 ONCES **3 pour \$1.00**

KETCHUP AUX TOMATES "HEINZ" BOUTEILLE 11 ONCES **2 pour 49¢**



DINDE

CATEGORIE "A" **39¢** LB

DANS LE CRY-O-VAC 20 LBS ET PLUS AVEC \$5.00 D'ACHAT

CATEGORIE "A" 6 à 10 LBS **45¢** LB

CATEGORIE "A" 10 à 18 LBS **47¢** LB

TOURTIERES 65¢

"LA BELLE FERMIERE" - 16 ON. **63¢** LB

VIANDES POUR TOURTIERES DE CHOIX **3 LBS 1.59**

ROTI DE BOEUF DANS LA PALETTE **49¢** LB

ROTI DE BOEUF HAUT DE COTES **65¢** LB

ROTI DE BOEUF COTES CROISEES **73¢** LB

BOEUF HACHE 2 LBS **99¢** DE CHOIX

CHOIX DE BONBONS ET CHOCOLAT

- CREME FRANCAISE 39¢
- POISSONS CLAIRS 39¢
- CHOCOLAT TUQUE 49¢
- MELANGES NEILSON 49¢
- CANNES DE NOEL 39¢
- CHOCOLAT NEILSON 65¢
- CLOCHES DE NOEL 49¢
- CHOCOLAT AUX CERISES 99¢
- CHOCOLAT ASSORTI 89¢
- CHOCOLAT VESTA "Lowney" 2.89

CONFITURES DE FRAISES "VACHON" JARRE 48 ONCES **99¢**

GATEAUX AUX FRUITS "CHRISTIE" 1 LIVRE **55¢**, 2 LIVRES **\$1.05**, 3 LIVRES **\$1.55**

BUCHE DE NOEL GROSSE "VACHON" **\$1.15**

BUCHE DE NOEL MOYENNE "STUART" **79¢**

SERVIETTES DE TABLE "BALLET" PAQUET de 60 **2 POUR 43¢**

RE-OUVERTURE CETTE SEMAINE DU

MARCHÉ DENOUE

1450, DENOUE TROIS-RIVIERES MM. Charles et Claude Marchand, prop.

BIENVENUE à tous nos anciens ou nouveaux clients.

FRAISES CERISES FRAMBOISES POUR TARTES "VACHON" **2 BOITES 20 ONCES \$1.00**

PAINS "METROPOLE" 24 ONCES **2 pour 43¢**

CAFE INSTANTANE "NESCAFE" JARRE 6 ONCES **1.09**

CHOCOLAT INSTANTANE "QUIK" BOITE 32 ONCES **89¢**

SHORTENING "DOMESTIC" CARTON 1 LIVRE **2 pour 67¢**

ASPERGES POINTES "AYLMER" BOITE 12 ONCES **55¢**

JAMBON CUIT "MAPLE LEAF" BOITE 1 1/2 LIVRE **1.79**

GHERKINS SUCRES "HEINZ" JARRE 16 ONCES **45¢**

THE ORANGE PEKOE "SALADA" BOITE 60 SACHETS **79¢**

BEIGNES "FAM-O" BOITE DE 12 **2 pour 49¢**

SHAMPOOING "DIAL" CONT. 7 ONCES **89¢**

NOIX MELANGEES EN ECALLES "WASCO" CELLO 16 ONCES **65¢**

NOIX CERNEAUX MOITIES "WASCO" CELLO 8 ONCES **63¢**

RAISINS SECS AUSTRALIENS WASCO CELLO 2 LBS **65¢**

NOIX MELANGEES SALEES "YORK" BOITE 13 ONCES **89¢**

CASHEWS SALES "PLANTERS" BOITE 6 1/2 ONCES **79¢**

EAU MINERALE NATURELLE "MONTCLAIR" BOUT. 30 ONCES **3 pour \$1.00**

BREUVAGE "TANG" 4 sachets 3 onces **89¢**

RIZ FRIT INSTANTANE "DAINTY" BOITE 12 ONCES **37¢**

BISCUITS "DAVID" CELLO 13 1/2 ONCES **2 pour 89¢**

PAMPLEMOUSSES BLANCS DE FLORIDE GROSSEUR 48 **8 POUR 59¢**

BLE D'INDE en épis TENDRE SUCRE **5 POUR 39¢**

TANGERINES DE FLORIDE FACILES A PELER DOUZ. **33¢**

ECHALOTES DOUCES E. U. NO 1 **3 PQTS 25¢**

TISSU DE TOILETTE BLANC OU ROSE "BALLET" 3 PAQUETS 2 rouleaux **89¢**

MARGARINE REGULIERE "BLUE BONNET" CARTON 3 LIVRES **99¢**

PATATES CHIPS "LAYS" REGULIER 69¢ 12 ONCES **59¢**

HEURES D'OUVERTURE POUR LES FETES:

Avant Noël, ainsi que du 26 au 30 décembre, heures habituelles.

Samedi, 6 janvier, ouvert 10 h. a.m.

Mardi, 2 janvier et lundi, 8 janvier, fermé.

Le député Martel traitant du rapport Laurendeau-Dunton et de la nation canadienne-française

Une prise de conscience collective assurera la survie



PHOTO PRISE LORS DE LA RENCONTRE des membres de la Commission scolaire régionale Carignan avec le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin. Assis, de gauche à droite: Mgr Sanschagrin, et M. Fernand Lefebvre, président de la Régionale Carignan. Debout, de gauche à droite: MM. Lucien Mineau et Leo Bonin, commissaires.

SOREL (L.B.) — Le rapport Laurendeau-Dunton sur le biculturalisme et le bilinguisme fait partie intégrante des projections que nous faisons pour l'avenir du Québec, a déclaré le député de Richelieu, M. Maurice Martel qui était le conférencier invité au dîner causerie du club de Presse de Sorel.

La survie de la nation canadienne-française, a ajouté M. Martel, ne sera assurée que s'il y a une prise de conscience collective et aussi individuelle, prise de conscience du gouvernement fédéral, de la province de Québec, des autres provinces, des gouvernements municipaux, des ouvriers des hommes d'affaires.

"Ce ne sont pas avec des paroles et des slogans séparatistes, indépendantistes, souverainistes, nationalistes, que nous

alors assurer notre survie, mais avec des gestes concrets", M. Martel a souligné que l'ouvrier serein qui après sa journée de travail se rend à l'Institut de Technologie pour se recycler pose un geste concret pour la survie de la nation canadienne-française et ce geste est beaucoup plus valable, plus positif et plus réaliste que les belles paroles et les slogans des séparatistes et des indépendantistes.

Un autre geste concret, la participation du premier ministre de la province de Québec, l'hon Daniel Johnson, à la conférence des premiers ministres provinciaux à Toronto. Nous n'attendions pas de résultats positifs au cours même de cette conférence, qui a cependant permis d'ouvrir les portes à un dialogue et de sensibiliser les provinces canadiennes au fait français.

Mais cela n'est pas suffisant, a ajouté le député de Richelieu, il faut qu'Ottawa pose des gestes, il faut qu'à la conférence fédérale provinciale de février prochain, "il se passe des faits précis".

M. Martel a alors parlé de l'assurance-santé, soulignant que le gouvernement fédéral veut procéder à l'application de cette mesure en 1968 à travers tout le Canada, bien qu'il reconnaît que ce domaine relève du provincial. Le gouvernement fédéral impose aux provinces ses volontés dans les modalités d'application de cette mesure sociale, "ce qui est un non-sens". La province de Québec, comme les autres provinces d'ailleurs, a des caractéristiques propres qu'Ottawa doit tenir compte. Chaque province a

ses priorités propres que le gouvernement fédéral doit respecter.

L'application de l'assurance-santé va coûter très cher et le Québec n'est pas prêt pour 1968. "Nous reconnaissons que cette mesure est souhaitable à déclarer M. Martel mais au point de vue financier, et vu le manque de personnel médical et le manque d'hôpitaux, "le Québec doit d'abord donner les médicaments, aux nécessiteux, qui représentent sept pour cent de la population québécoise. Ces nécessiteux n'ont pas les moyens d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin. Le gouvernement doit y pourvoir. M. Martel a assuré que "nous aurons l'assurance-médicament au Québec dès 1968."

S'attaquant par ailleurs aux thèses indépendantistes, souverainistes, et séparatistes, M. Martel soutient qu'elles manquent de réalisme, surtout dans le domaine économique.

Dans ce domaine, a souligné M. Martel, tous les pays du monde deviennent interdépendants, alors que nous au Québec nous voulons nous séparer. Ce serait prendre des risques énormes dans le contexte actuel.

"Est-ce que nous possédons, en 1967 au Québec suffisamment de structures économiques, suffisamment d'hommes clés pour prendre d'aussi graves responsabilités qui sont à la base même de la survie d'une nation.

Qu'on se donne des structures économiques solides, qu'on laisse le temps à nos universités de nous former un plus grand nombre d'hommes clés...ensuite nous verrons, nous déciderons s'il est préférable pour le peuple du Québec de continuer à vivre avec le Canada ou de s'en séparer.

Placer les canadiens anglophones devant la réalité québécoise

SOREL (L.B.) — Le député de Richelieu-Verchères, M. Jacques Tremblay a souhaité que le rapport Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme place des Canadiens anglophones devant la réalité québécoise désireuse de s'intégrer résolument avec sa langue et sa culture au reste du Canada et participer activement aux centres de "décisions nationales".

M. Tremblay prenait la parole mardi aux Communautés d'Ottawa au cours du débat sur le budget. Comme canadien français, a ajouté M. Tremblay, je suis habitué aux concessions culturelles: je suis prêt à souscrire à cette ultime tentative et je mettrai tous mes moyens en oeuvre pour aider la cause canadienne; mais je suis persuadé que la grande tâche repose sur la bonne volonté et le courage de mes compatriotes de culture anglaise.

Dans mon comité de Richelieu-Verchères, a ajouté M. Tremblay, ces repercussions seraient désastreuses pour au moins 3,000 ouvriers, sans compter le ralentissement subséquent de l'économie régionale. Multipliez ces incidences par le nombre de chantiers maritimes existant au pays et vous voyez d'ici la proportion effrayante des chômeurs, qu'un geste aussi irréfléchi projeterait sur le pavé.

M. Tremblay trouve acceptables les mesures radicales mais réparties équitablement comme celles imposées par le ministre des Finances.

tionale, notamment de construction de navires-escortes.

"Le sérieux d'une telle suggestion a le droit d'être mis en doute, a dit M. Tremblay, car ces coupures, et mes collègues d'en face le savent bien, pourraient avoir des conséquences tragiques sur des dizaines de milliers de familles canadiennes.

Dans mon comité de Richelieu-Verchères, a ajouté M. Tremblay, ces repercussions seraient désastreuses pour au moins 3,000 ouvriers, sans compter le ralentissement subséquent de l'économie régionale. Multipliez ces incidences par le nombre de chantiers maritimes existant au pays et vous voyez d'ici la proportion effrayante des chômeurs, qu'un geste aussi irréfléchi projeterait sur le pavé.

M. Tremblay trouve acceptables les mesures radicales mais réparties équitablement comme celles imposées par le ministre des Finances.

Les membres de la Régionale rencontrent Mgr Sanschagrin

SOREL (L.B.) — Le président et les membres de la Commission scolaire régionale Carignan avaient l'honneur ces jours derniers de recevoir le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i.

Le président de la Commission scolaire régionale, M. Fernand Lefebvre, a exprimé les sentiments du groupe à l'égard de Mgr Sanschagrin. Mgr a manifesté beaucoup d'intérêt aux divers problèmes d'éducation qui se posent dans la région.

Pour sa part, la Commission scolaire régionale a été très heureuse des renseignements fournis par les énoncés de principe de l'évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Sanschagrin s'est déclaré très satisfait de voir que les commissaires d'écoles et leurs administrateurs tenaient à la présence active des prêtres dans leurs écoles et qu'ils se préoccupaient non seulement d'instruction mais d'éducation.

Assistaient à cette rencontre, outre le président, MM. les commissaires Marc Bédard, Leo Bonin, André Couture, Réjean Cournoyer, Bernard Garripy, René La Rochelle, Lucien Mineau et Lionel Mondoux, le directeur du Service de la pastorale, M. l'abbé Maurice Sauvail, l'administrateur-secrétaire-trésorier, Paul Valentine, le directeur général des écoles,

Réal Bertrand, le directeur des Services personnels aux étudiants, Louis-Philippe Foucault, et les assistants du directeur général des écoles, Soeur Julienne Lemieux, p.m. Marcel Landry et M. Marcel Delisle, l.c.

Entretien des chemins d'hiver à Manseau

MANSEAU (D.N.C.) — Les conseillers du village avec leur maire, M. Téléphore Soucy ont accordé le contrat des chemins d'hiver pour 67-68 à Genico au coût de \$700 du mille pour un parcours de trois milles et quelques dixièmes.

Le déneigement devra se faire en partie sur les rues Ste-Sophie, St-Albert, St-Georges et St-Alphonse jusqu'au rang 9 de Blanford qui débouche vers Villeroy et St-François-Romaine.

Les autres rues en entier sont Charland, Roux, St-Marie, Soucy, Moose Park, avenue des Peupliers, Savoie et St-François.

Comme la route 49 passe dans notre village, la voirie provinciale a la charge des rues qui complètent son tracé.

Mgr Georges-Etienne Lemire

La paroisse de Gentilly accueille son 11e curé

GENTILLY (R.P.) — La paroisse St-Edouard de Gentilly a accueilli la semaine dernière son onzième curé, en la personne de Mgr Georges-Etienne Lemire, depuis la fondation de sa cure en 1794.

Cette paroisse est la seule dans tout le diocèse où il y eut en cent ans et un jour seulement quatre curés. Il s'agit de M. Honoré Dostie, chanoine honoraire et membre du chapitre du diocèse de Trois-Rivières, dont le mandat avait débuté en 1861 pour se terminer 25 ans plus tard, Majorique Marchand, chanoine titulaire et membre également du chapitre du diocèse de Trois-Rivières, qui demeura environ 15 ans à Gentilly, Mgr Louis Victor Thibodier, prêtre domestique et chanoine titulaire du diocèse de Nicolet, dont le ministère dura vingt-cinq années et Mgr F.X.J. Letendre qui termina ce centenaire. Le curé Wilfrid Messier avait remplacé ce prêtre domestique en 1961 et le 4 décembre dernier, Mgr Lemire, prêtre domestique, chanoine titulaire et vicaire général reçut la mission de la cure de St-Edouard.

Biographie de Mgr Lemire

Né le 25 avril 1904 à la Baie-du-Febvre, Georges Etienne Lemire accéda à la prêtrise le 7 juillet 1929. Il fut aussitôt nommé prêtre auxiliaire au Séminaire de Nicolet, le 9 juillet jusqu'en 1933 où il s'inscrivit à l'école normale de Québec en septembre pour une année. Il revint alors à Nicolet et en septembre 1937, il se rendait à Rome pour préparer un doctorat en théologie. Malheureusement la guerre éclata et il dut revenir l'année suivante avec sa licence. Il fut alors nommé professeur au Séminaire puis prêtre des études le 17 juin 1944.

Six ans plus tard, soit le 2 août 1950, la paroisse de Saint-Simon de Drummondville l'accueillait comme vicaire. Le 15 août suivant, il prenait la cure de Sainte-Christine, la seule paroisse du diocèse de Nicolet dans le comté de Bagot. Le 3 septembre 1954, il déménageait ses pénates à Aston Junction comme curé de la paroisse de Saint-Raphaël où il démissionnait cinq ans plus tard. A ce moment, le diocèse le nomma directeur diocésain de l'Œuvre des Vocations. Le 17 septembre de la même année, il devient prêtre domestique et en même temps doit visiter les écoles du diocèse tout en se chargeant du bureau diocésain de l'éducation. Le 11 janvier 1960, il était élevé au rang de chanoine titulaire.

Lorsque l'évêque Mgr Albertus Martin quitta Nicolet pour les grandes assises du Concile, Georges-Etienne Lemire était nommé administrateur pro tempore du diocèse, soit le 17 septembre 1963. Le 29 décembre, il occupait le rang de vicaire général suppléant pour les affaires spirituelles et le 2 juillet 1964, il accédait au poste de vicaire général en titre.

Le 2 septembre 1964, Mgr Martin lui demanda de nouveau de le remplacer durant la session de Vatican II et le 11 octobre, 1966, M. Lemire devenait vicaire épiscopal pour l'éducation chrétienne, la catéchèse et



(Photo LeRo) L'HONORABLE CLEMENT VINCENT, ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, assistait lundi soir à St-Sylvestre à une soirée agricole en l'honneur de M. Leonce Leblanc, récipiendaire d'un prix de \$2,000 à la suite d'un concours d'initiative chez les cultivateurs canadiens, organisé par la Banque de Montréal.

Perspectives

CETTE SEMAINE



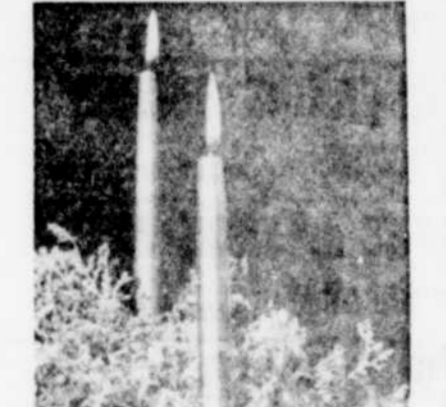
Le château fantastique de Clarence Schmidt

Maçon de son métier, Clarence Schmidt a bâti sa maison, ou plus exactement son château, sans aucune notion d'architecture et avec les matériaux les plus hétéroclites. Les visiteurs sont nombreux en fin de semaine et de véritables processions s'achèment parfois au sommet de l'Ohayo, que couronne cet antre de l'insolite.



Jean-Paul Fugère, écrivain

Vulnérable parce qu'il intériorise tout, l'écrivain Jean-Paul Fugère est plus près des grands mythes nourriciers que des idées générales. Son milieu naturel, ce sont les eaux profondes de l'humain. Pour lui, le monde n'est ni à embellir ni à noircir: il est à métamorphoser.



Décor de fête

Nicole Charest a demandé à la décoratrice Pierrette Claude-Garnier quelques conseils pour les décorations de Noël. Des idées, vous en avez déjà, traditionnelles, originales, amusantes; Perspectives vous en présente d'autres qui sont autant de modèles qui peuvent vous inspirer.

Cette semaine dans PERSPECTIVES

Le petit déjeuner de Noël

Le matin de Noël, faites à votre famille cadeau d'un petit déjeuner très spécial. Des pains de Noël peuvent être préparés dès maintenant et gardés au congélateur. Essayez le pain aux amandes roulé, ou le pain brioché tressé, tout aussi bon qu'il a belle apparence.

Quatre as du bobsleigh

La seule médaille d'or que le Canada ait décrochée aux jeux Olympiques d'hiver de 1964 a été gagnée par une équipe de bobsleigh, victoire d'autant plus remarquable que ce sport n'est même pas pratiqué couramment dans notre pays. L'exploit est relaté dans "Olympic Victory", volume qui vient d'être édité, et dont Perspectives vous présente un extrait, cette semaine.

le nouvelliste

POUR VOUS ABRONNER, SIGNALEZ:

Trois-Rivières et Cap	374-2501	Victoriaville	730-8335
Louiseville	328-4032	Shawinigan	537-1801
Nicolet	293-5841	Grand-Mère	538-3347
Drummondville	478-4101	La Tuque	523-4547

le nouvelliste

POUR VOUS ABRONNER, SIGNALEZ:

Trois-Rivières et Cap	374-2501	Victoriaville	730-8335
Louiseville	328-4032	Shawinigan	537-1801
Nicolet	293-5841	Grand-Mère	538-3347
Drummondville	478-4101	La Tuque	523-4547